

Un PAS de plus vers l'exclusion

La fédération des parents d'élèves de Seine-Saint-Denis appelle l'ensemble des parlementaires à rejeter l'article 53 du projet de loi de finances 2024. Elle dénonce, avec la création des futurs pôles d'appui à la scolarité (PAS), une mainmise de l'Éducation nationale sur les décisions d'accompagnement des élèves en situation de handicap au mépris des avis rendus par les Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées (MDPH).

Avec ce nouveau dispositif l'Éducation Nationale décidera à son niveau des moyens d'accompagnement de ces élèves et pourra leur refuser une AESH à titre individuel en dépit des recommandations de la MDPH. Notre fédération s'indigne de l'hypocrisie de l'État qui transfère de la sphère santé à celle de l'éducation la prise en charge d'élèves en situation de fragilité. Elle dénonce une approche purement comptable du handicap plutôt qu'une vision d'inclusion citoyenne.

Nos enfants sont l'avenir de tous, agissons pour que l'inclusion ne soit pas une illusion.

Bondy, le 21 octobre 2023

Contact presse : 06 58 56 16 54 – contact@fcpe93.fr